

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRUINES**

SEANCE DU 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

Présents : LUCENA Benvinda, MERLET Claude, POUGET Christian POULAIN DE LAFONTAINE Nobélia, VIELLE Sylvie.

Absents : FERAL Joffrey, CARLES Christian

Monsieur MERLET Claude a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
11	08	06

Date de la convocation :
05/04/2024

Date d'affichage :
05/04/2024

Délibération 2024-07

OBJET DE LA DELIBERATION

Approbation du compte administratif
Exercice 2023

Le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal, siégeant sous la présidence de MERLET Claude, 1^{ère} adjoint, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Christian POUGET, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
		Dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédent
résultats reportés	A		60 374.92	36 633.22			
opérations de l'exercice	B	301 836.74	343 027.61	295 321.66	390 701.16		
total A+B	C	301 836.74	403 402.53	331 954.88	390 701.16		
résultat de l'exercice/B	D		41 190.87		95 379.50		136 570.37
résultat de l'exercice/C	E		10 1565.79		58 746.28		160 312.07

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

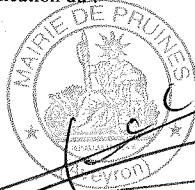
- Adopte le compte administratif 2023.

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée le :

et publication ou notification du :

16 AVR. 2024

Le maire
Christian POUGET



16 AVR. 2024

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le maire
Christian POUGET

